

Circuit des Jeunes

Règlement 2025/2026

Article 1 : Objectifs de l'épreuve

Article 2 : Conditions de participation

Article 3 : Catégories d'âges

Article 4 : Limitation de classement

Article 5 : Inscriptions au Circuit des jeunes

Article 6 : Formule de la compétition

Article 7 : Placement des joueurs dans les groupes

Article 8 : Absence ou non-participation à un tour

Article 9 : Attribution des points par joueurs et par tours

Article 10 : Détermination des secteurs

Article 11 : Joueurs qualifiés pour la finale Inter-Secteurs

Article 12 : Amendes et pénalités

Article 13 : Choix des balles

Annexe 1 : Demande de changement de secteur

Annexe 2 : Formules de compétition

Annexe 3 : Tableau de répartition des points par tours

Annexe 4 : Dates des Tours (Limites d'inscriptions, ...)

Article 1 : Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve permet aux joueurs débutants et/ou dans leurs premières années de pratique, de découvrir la compétition individuelle.

Article 2 : Conditions de participation

Cette épreuve est ouverte à tous les joueurs et joueuses licenciés compétitions et loisirs de la FFTT.

ATTENTION : Les joueurs et joueuses ayant déjà participé au circuit des jeunes au cours des saisons précédentes devront être obligatoirement licenciés en compétition.

Article 3 : Catégories d'âges

Cette épreuve est ouverte aux catégories suivantes :

- 19 ans Garçons et Filles
- 15 ans Garçons et Filles
- 13 ans Garçons et Filles
- 11 ans Garçons et Filles
- 9 ans Garçons et Filles

Article 4 : Limitation de classement

Cette épreuve étant une compétition s'adressant principalement à un public débutant, le classement d'un joueur ou d'une joueuse ne devra pas dépasser **899 pts** au 1er septembre 2025.

Article 5 : Inscriptions au Circuit des jeunes

L'inscription se fera pour chaque tour par l'intermédiaire de SPID Mon Club. A chaque secteur correspondra un code épreuve (exemple : secteur Caen : D14 Circuit Jeunes Caen)

Les inscriptions seront ouvertes 1 mois avant le début de l'épreuve et seront closes le vendredi de la semaine précédant l'épreuve.

Il n'y aura pas de confirmation de participation. En revanche, tout forfait devra être déclaré par mail au Comité le plus rapidement possible et au plus tard le vendredi 16h précédant le jour de la compétition.

Les dates butoirs sont reprises dans l'annexe 4.

Article 6 : Formule de la compétition

La formule pour tous les tours sera la suivante :

Les participants sont regroupés en groupe de 16 joueurs.

Il y aura autant de groupes de 16 que nécessaire. (Groupe A, Groupe B, ...)

Dans chaque groupe de 16, les participants seront répartis dans des poules de 4 joueurs et ensuite dans un tableau final avec classement intégral (N°13_16G2I-16J-2 gr x 8-CI_v20241114). Les 2 premiers de chaque poule joueront les places de 1 à 8, les troisièmes et quatrièmes les places de 9 à 16.

Les parties se disputent au meilleur des 5 manches.

L'ordre des parties dans les poules est le suivant :

1er tour	2ème tour	3ème tour
1 - 4	1 - 3	1 - 2
2 - 3	2 - 4	3 - 4

Le classement dans la poule se fera de la manière suivante :
Pour chaque victoire, un joueur inscrit 2 points.

Pour chaque défaite, un joueur inscrit 1 point.

Pour chaque partie non disputée ou abandonnée, un joueur inscrit 0 point.

En cas d'égalité, le départage sera effectué dans les règles habituelles.

Les joueurs seront ensuite placés dans le tableau final comme suit :

Le premier de la poule 1 en n°1,

Le premier de la poule 2 en n°8,

Les premiers des poules 3 et 4 par tirage au sort aux numéros 4 ou 5.

Les deuxièmes de poule par tirage au sort aux numéros 2,3, 6 ou 7 dans le demi-tableau opposé à celui de leurs premiers de poules.

Le troisième de la poule 1 en n°9,

Le troisième de la poule 2 en n°16,

Les troisièmes des poules 3 et 4 par tirage au sort aux numéros 12 ou 13,

Les quatrièmes de poule par tirage au sort aux numéros 10,11, 14 ou 15 dans le demi-tableau opposé à celui de leurs troisièmes de poules.

Pour le secteur de la « Suisse Normande », et sur demande du club organisateur, le juge arbitre aura la possibilité de faire jouer les parties dites de barrage opposant un 2eme à un 3eme de poule (Utilisation du tableau : 11_16KI-16J-KO-CI).

Si un groupe est composé de moins de 16 joueurs, les autres formules sont décrites en annexe 2.

Il y a aura 4 montées par groupe et autant de descentes que nécessaire.

Les groupes pourront être réajustés si le Juge-Arbitre de l'épreuve a l'assurance (via le coach, ...) que le joueur est absent.

Article 7 : Placement des joueurs dans les groupes

Pour le premier tour :

Les joueurs sont placés dans l'ordre des points licences.

Si des joueurs sont à égalité de points (notamment à 500pts), ils seront placés :

1. En fonction du classement général de la saison 24/25 ;
2. Par catégories du plus âgé au plus jeune

Toutefois pour tous les joueurs ayant 500 points, les clubs ont la possibilité de nous envoyer par mail une hiérarchie des joueurs en précisant leur niveau bon, moyen ou débutant de manière à faciliter la mise en place des groupes.

Pour les autres tours :

Les joueurs seront dans l'ordre des résultats du tour précédent.

Équilibrage des joueurs dans les groupes :

Si un joueur gagne un tableau, le responsable de l'épreuve peut en accord avec le CTD autoriser ce joueur à monter d'une ou plusieurs divisions supplémentaires.
Toutefois, cette opportunité ne pourra être accordée qu'une fois par joueur.

Article 8 : Absence ou non-participation à un tour

Si un joueur est absent ou ne participe pas à un tour :

- Le joueur a plus de 500 pts : il sera placé en fonction de son classement dans un tableau au choix du responsable de l'épreuve.
- Le joueur a 500 pts : il sera placé derrière le dernier joueur de sa catégorie d'âge.

Article 9 : Attribution des points par joueurs et par tours

Pour chaque tour, les joueurs marqueront des points dans chaque groupe.

A l'issue des 4 premiers tours, les meilleurs joueurs de chaque secteur seront qualifiés pour le tour final.

Article 10 : Détermination des secteurs

Il a été décidé de créer 3 secteurs :

Secteur Suisse Normande : (9 clubs)

Code épreuve : D14 Circuit Jeunes Suisse Normande

US Villers Bocage, FR La Hoguette, SLSN Condé en Normandie, EVC Bretteville sur Laize, USM Viroise, TT Suisse Normande, RP Vasséen.

Secteur Caen : (25 clubs)

Code épreuve D14 Circuit Jeunes Caen

AS Cormelles le Royal TT, CSP Fleury sur Orne, ASL Louvigny, AP Ouistreham, USSA Saint André sur Orne, Fontaine-Étoupefour TT, USTT Grentheville, ASLO Tourville sur Odon, Caen TTC, TT Saint Contest, AG Caennaise, A. Bretteville l'Orgueilleuse/Rôts TT, USO Mondeville TT Omnisports, ASPTT Caen, AS Moultais, TT Frénouvillais, Evrecy TT, Nacre TT, Thaon Creully TT, Troarn TT, Bayeux TT, TT Fontenay le Pesnel, Cormorans Port en Bessin, Douvres TT, FR Saint Laurent de Condol TT, Authie TT, Douvres TT, ES Falaise.

Secteur Pays d'Auge : (12 clubs)

Code épreuve D14 Circuit Jeunes Pays d'Auge

ASTT Lisieux, A. Moyausaine TT, US Pont l'Évêque, Les pongistes de Fervagues, LPT Le Mesnil Mauger, AS Cabourg, C. Honfleurais TT, Raquette Houlgataise, US Petruvienne, FR Courtonne la Meurdrac TT, AG Deauvillaise, ATT Le Pré d'Auge, ASTT Dozulé.

Un club aura toutefois la possibilité de changer de secteur pour la saison à condition de remplir le formulaire en annexe 1.

Les joueurs et joueuses de ce club seront donc pour la **saison entière** affectés à ce secteur.

Article 11 : Joueurs qualifiés pour la finale Inter-Secteurs

A l'issue du 4ème tour, 16 joueurs seront qualifiés pour disputer une finale Inter-Secteurs.

Le nombre de joueurs sélectionnés par secteurs sera donné au prorata du nombre d'engagés sur le secteur.

Le classement après le 4ème tour servira de base à la sélection des joueurs.

Pour être qualifié à la Finale inter-secteurs, un joueur devra avoir participé au minimum à 2 tours.

D'autre part, si le nombre de joueurs le permet, nous mettrons en place une finale inter-secteurs pour la catégorie Poussin.

Les joueurs sélectionnés disputeront donc une finale Inter-Secteur suivant la même formule qu'un tour normal.

Les joueurs non-sélectionnés pourront disputer un tour normal sur leurs secteurs.

Suivant le nombre de féminines inscrites sur le circuit, il pourra être décidé de disputer une finale à 8 joueuses dans les mêmes conditions de sélection que les garçons.

Article 12 : Amendes et Pénalités

Forfait excusé dans les délais : Pas d'amende

Pour tous les forfaits hors délai : l'engagement de 6 € sera encaissé par le Comité.

Article 13 : Choix des balles

L'utilisation de la balle plastique est obligatoire.

Circuit des Jeunes - Annexe 1

DEMANDE DE CHANGEMENT DE SECTEUR POUR LA SAISON 2024/2025

Je soussigné :

Représentant le club de :

Du secteur :

(Rayer les mentions inutiles)

Suisse Normande

Caen

Pays d'Auge

Souhaite faire jouer l'ensemble de mes joueurs et joueuses dans le secteur :

(Rayer les mentions inutiles)

Suisse Normande

Caen

Pays d'Auge

Je prends connaissance que cette décision concerne l'ensemble de mes joueurs et joueuses pour la totalité des tours de cette saison.

Date et Signature du demandeur :

Date et Signature pour accord du responsable
de l'épreuve :

Cette demande est à renvoyer au :

Comité du Calvados de Tennis de Table
5 rue Guyon de Guercheville
14200 HEROUVILLE ST CLAIR
Ou par mail cd14tt@wanadoo.fr

Circuit des Jeunes - Annexe 2

FORMULE DE COMPÉTITION

1 - Si le tableau comporte entre 16 et 13 joueurs :

La formule est décrite dans le règlement de l'épreuve.

2 - Si le tableau comporte entre 12 et 9 joueurs :

Les joueurs sont répartis en 2 poules de 6 joueurs.

À l'issue des poules :

Les joueurs classés 1er et 2ème de la poule A et 1er et 2ème de la poule B se rencontrent en demi-finale.

Les vainqueurs se rencontrent pour les places de 1 et 2, les perdants pour les places de 3 et 4. Les joueurs classés 3ème et 4ème de la poule A et 3ème et 4ème de la poule B se rencontrent pour les places de 5 à 8.

Les vainqueurs se rencontrent pour les places de 5 et 6, les perdants pour les places de 7 et 8. Les joueurs classés 5ème et 6ème de la poule A et 5ème et 6ème de la poule B se rencontrent pour les places de 9 à 12.

Les vainqueurs se rencontrent pour les places de 9 et 10, les perdants pour les places de 11 et 12.

3 - Si le tableau comporte entre 8 et 5 joueurs :

Les joueurs seront répartis en une poule unique avec le nombre de joueurs présent.

Un classement intégral sera donc établi à la fin de la poule.

4 - Si le tableau comporte moins de 5 joueurs :

Les quatre joueurs présents seront placés dans les poules du groupe supérieur afin de former des poules de cinq.

À l'issue de ces poules les 5ème de poule se rencontrent dans des demi-finales.

Les vainqueurs se rencontrent pour une finale et les perdants se rencontrent pour un match de classement.

5 - Si le tableau comporte uniquement des -10ans (P ou B1) :

Le responsable peut en accord avec le CTD diviser le groupe en deux groupes de 8 joueurs.

Le groupe de 8 joueurs se compose de deux poules de 4 joueurs. Les premiers de poules accèdent aux demi-finales, les quatrièmes accèdent aux places 5 à 8 et les deuxièmes et troisièmes de poules disputeront un barrage pour savoir dans quelle partie du tableau ils vont jouer. Ensuite tableau à élimination directe avec classement intégral.

ATTRIBUTION DES POINTS PAR TOURS

20

Circuit des Jeunes - Annexe 4

DATES DES TOURS (Dates limites d'inscriptions, ...)

TOUR 1 - DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025

Ouverture des inscriptions sur SPID :

Le jeudi 16 octobre 2025

Date Limite de retour des inscriptions sur SPID :

Le vendredi 7 novembre 2025 à 16h00

Date Limite des forfaits :

Le mercredi 12 novembre 2025

TOUR 2 - DIMANCHE 14 DECEMBRE 2025

Ouverture des inscriptions sur SPID :

Le vendredi 14 novembre 2025

Date Limite de retour des inscriptions sur SPID :

Le vendredi 5 décembre 2025 à 16h00

Date Limite des forfaits :

Le mercredi 10 décembre 2025

TOUR 3 - DIMANCHE 8 FEVRIER 2026

Ouverture des inscriptions sur SPID :

Le jeudi 8 janvier 2026

Date Limite de retour des inscriptions sur SPID :

Le vendredi 30 janvier 2026 à 16h00

Date Limite des forfaits :

Le mercredi 4 janvier 2026

TOUR 4 – DIMANCHE 22 MARS 2026

Ouverture des inscriptions sur SPID :

Le lundi 23 février 2026

Date Limite de retour des inscriptions sur SPID :

Le vendredi 13 mars 2026 à 16h00

Date Limite des forfaits :

Le mercredi 18 mars 2026

TOUR 5 - DIMANCHE 31 MAI 2026

Ouverture des inscriptions sur SPID :

Le jeudi 30 avril 2026

Date Limite de retour des inscriptions sur SPID :

Le vendredi 22 mai 2026 à 16h00

Date Limite des forfaits :

Le mercredi 27 mai 2026

